



MAIRIE DE  
SIX-FOURS-LES-PLAGES

SERVICE : D.R.H.  
Tél. : 04.94.34.93.25  
drh@sixfours.fr  
N/Réf. : JSV/MPS/CM/NB/NEB/2025.5385

REPUBLIQUE FRANCAISE

Six Fours Les Plages, le 15 Décembre 2025

**APPEL A CANDIDATURE**  
**EXTERNE H/F**  
**RÉGISSEUR(SE)/PLACIER(E)**

**SERVICE : POLICE MUNICIPALE**

*"Destination touristique prisée et dynamique dans l'Ouest Var, lieu de villégiature réputé, la Ville de SIX-FOURS-LES-PLAGES, ses paysages et sites remarquables, investit sans cesse dans son patrimoine, ses infrastructures, et ses initiatives innovantes pour développer son attractivité, sa qualité de vie et une offre culturelle avec des événements majeurs.*

*Les agents municipaux y travaillent avec le souci de la qualité du service rendu à une échelle humaine. Rejoindre la 6eme Ville du Var, c'est faire le choix d'une collectivité parmi les plus dynamiques et innovantes.*

*Rejoignez nous et donnez de l'ambition à votre parcours pro !"*

**DESCRIPTIF DU SERVICE :**

Service : Domaine Public et Gestion des Marchés

Direction : Police Municipale

Le service assure l'organisation, la gestion et le contrôle des marchés de plein-air et des occupations du domaine public (terrasses, animations, déménagements, ventes au déballage, événements festifs).

**DESCRIPTIF DE L'EMPLOI :**

Positionnement hiérarchique : Rattaché au Directeur Principal de la Police Municipale

Le Régisseur(se) / Placier(e) organise et veille au bon fonctionnement des marchés de la commune. Il assure le placement, l'encaissement, la gestion des régies, contrôle les autorisations d'occupation du domaine public, veille au respect de la réglementation et assure un lien constant avec les commerçants et usagers.

## **MISSIONS PRINCIPALES :**

- Accueil, placement et enregistrement des commerçants non sédentaires.
- Instruction des demandes des commerçants non sédentaires.
- Contrôle des documents réglementaires.
- Encaissement des droits de place et délivrance des reçus.
- Gestion complète de la régie des droits de place (tenue de caisse, titres, versements au Trésor Public, émission des titres).
- Gestion et suivi des autorisations d'occupation du domaine public (terrasses, animations, déménagements...).
- Gestion des autorisations et ventes au déballage (animation de réunions de préparation, planning d'interventions, instruction des demandes d'emplacements, suivi des autorisations délivrées en lien avec les différents services concernés)
- Contrôle sur le terrain du respect du règlement municipal.
- Participation au placement et à l'encaissement des droits de place lors de manifestations ponctuelles.
- Gestion des 4 marchés de plein-air :
  - Mardi (Centre-ville Reynier), jeudi (Quartier du Brusc), samedi (Centre-ville Reynier), dimanche (Quartier des Lônes)
- Veille réglementaire sur les marchés d'approvisionnement.
- Mise à jour des situations dans GEODP.
- Gestion des commerçants non autorisés / irréguliers.
- Gestion des contestations (placement, redevances).
- Ouverture et fermeture des marchés.
- Veiller à la mise en sécurité des marchés (barriérage).
- Rédaction d'actes, rapports, notes administratives.

## **MISSIONS SECONDAIRES :**

- Rédaction des actes juridiques administratifs liés aux occupations du domaine public.
- Participation au placement lors d'événements ponctuels.
- S'assurer de l'évacuation des déchets
- Effectuer une réunion annuelle pour les attributions et changements de place
- Référer juridique des questions liées à l'occupation du domaine public en lien avec les services concerné
- Garant de la qualité de la relation aux usagers, commerçants et forains (accueil, conseil, réactivité, suivi)

## **PROFIL ET QUALITÉS REQUISSES :**

- Expérience dans la gestion de marchés et du domaine public
- Expérience réglementaires en matière d'occupation du domaine public et de fonctionnement des collectivité territoriales
- Qualités rédactionnelles
- Maîtrise de la régie de recettes
- Connaissance de la réglementation du commerce non sédentaire
- Compréhension des textes réglementaires
- Force de proposition auprès de la hiérarchie
- Maîtrise des outils bureautiques et logiciels métiers (dont GEODP)
- Contrôler et veiller à l'application de la réglementation
- Gérer des situations conflictuelles
- Travailler en équipe et en transversalité
- Rendre compte à la hiérarchie
- Sens du service public
- Aisance relationnelle, diplomatie, fermeté
- Rigueur, organisation, autonomie
- Réactivité, dynamisme
- Bonne aptitude physique
- Discrétion

## **CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE :**

- Cycle hebdomadaire : 36h/semaine
- Un week-end sur deux
- Déplacements réguliers sur le terrain (interventions sur l'ensemble de la commune)
- Travail en extérieur et en intérieur
- Horaires décalés selon les besoins du service
- Disponibilité le week-end et les jours fériés lors des marchés hebdomadaires ou des événements festifs organisés par la collectivité
- Sauf les 25/12 et 01/01 : pas de marché

## **MOYENS ET EXIGENCES DU POSTE :**

Déplacements : Déplacements quotidiens sur la commune

Travail de terrain permanent

Véhicules et permis : Permis B obligatoire

Véhicule de service : Véhicule léger (VL) – Scooter

Formations obligatoires : Habilitation électrique et Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

## **MODALITÉS DE RECRUTEMENT :**

Type de temps de travail : Temps complet

Type de contrat : CDD de 6 mois, renouvelable.

Rémunération : Sur la base de l'IIB 367

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

Ce poste ouvre droit à divers avantages, tels que la prime de fin d'année sous réserve des conditions d'attribution, les titres-restaurant, le colis de Noël, l'arbre de Noël, ainsi que l'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS)

## **DELAI POUR POSTULER :**

Date limite de réception des candidatures fixée au 15 Janvier 2026

Poste à pourvoir le 01 Mars 2026

Lettre manuscrite + CV détaillé + copie(s) diplôme(s)+ pièce d'identité + carte vitale lisible (ou attestation) sont à adresser à :

**Monsieur Le Maire de Six-Fours-les-Plages  
Député-Honoraire  
D.R.H.  
BP 97  
83183 SIX FOURS LES PLAGES CEDEX**

Pour le Député-Honoraire  
Maire de Six-Fours-les-Plages  
Vice-Président de la Métropole T.P.M.  
Et par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Marie-Pierre SERALTA.

